

D
SCOPIE

Décret n° 2022-507 du 20 août 2022

Portant nomination des directeurs centraux rattachés au cabinet du ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2-2018 du 5 février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu ensemble les décrets n°2021-301 du 15 mai 2021 et 2021-302 du 16 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-65 du 24 février 2022 portant organisation du ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;

Vu le décret n° 2021-329 du 6 Juillet 2021 relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier.

DECRETE :

Article premier : Sont nommés directeurs centraux rattachés au cabinet :

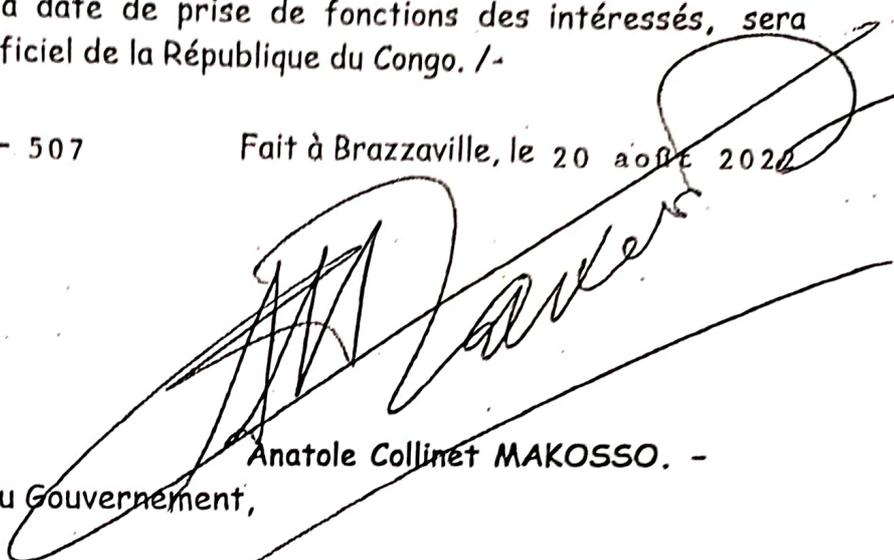
- Directeur des Etudes et de la Planification : Monsieur BOULOUKOUÉ Bonaventure, Administrateur des SAF.
- Directeur de la Coopération : Monsieur ITOUA Patrick, Docteur en littérature française générale et comparée ;
- Directeur des Systèmes d'Information et de la Communication : Monsieur ILOKI Parfait Romuald, communicateur-environnementaliste ;
- Chef de la cellule de Gestion des Marchés Publics, avec rang et prérogatives de directeur central : Monsieur LENTAMA Magloire Raphael, Economiste, expert en passation des marchés.

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-

2022- 507

Fait à Brazzaville, le 20 août 2022



Anatole Collinet MAKOSSO. -

Par le Premier ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre des finances, du budget
et du portefeuille public

Le Ministre de l'aménagement du territoire,
des infrastructures et de l'entretien routier



Rigobert Roger ANDELY. -



Jean Jacques BOUYA. -